



Avec AGEFOS PME, cultivez aujourd'hui vos talents de demain

Pour bénéficier de tous nos services,
retournez-nous le bordereau ci-joint,
complété et accompagné de votre règlement

Avant le 1^{er} MARS 2012

Des Questions ? Pour plus d'informations...

➔ Appelez nos Conseillers

▶ N° Vert Contributions **0800 589 589**
du 18.01 au 16.03.2012

➔ Rendez-vous sur notre site :
www.agefos-pme.com



Depuis près de 40 ans,
AGEFOS PME conseille les TPE-PME
et finance la formation des salariés

AGEFOS PME vous accompagne pour faire
évoluer les compétences de vos salariés

➔ **Le plan de formation**

pour une gestion efficace de vos besoins
en formation

Orientations stratégiques, financements, choix des outils
pour optimiser la formation de votre personnel, AGEFOS PME
vous conseille.

➔ **Le contrat de professionnalisation**

pour recruter et former un salarié en réponse
à vos besoins

Guide pratique, service en ligne...
AGEFOS PME vous accompagne tout au long de vos projets.

➔ **La période de professionnalisation**

pour qualifier certains salariés en CDI et
pour renforcer la productivité de votre entreprise

AGEFOS PME vous guide dans l'utilisation de cette formation
en alternance.

➔ **Le Droit Individuel à la Formation**

un atout pour l'entreprise et le salarié

Courriers types, relevé annuel des droits acquis...
AGEFOS PME vous propose des outils pour gérer
ce dispositif.

L'an dernier, avec le concours d'AGEFOS PME

- Pour **263 149 TPE adhérentes** soit
1/5^e des TPE françaises
- **Plus de 75 000 actions**
de formation financées
pour près de
130 000 stagiaires
- Un **taux d'accès**
à la formation de **19 %**

Comment remplir votre bordereau ?

Vous avez renseigné votre DADS.

Reportez ici le montant des salaires bruts versés par votre entreprise en 2011. **MS**

Pour connaître, précisément les éléments de calcul de rendez-vous sur notre site : www.agefos-pme.com **MS**

BASE DE CALCUL DE VOS CONTRIBUTIONS (voir notice)
Montant des salaires bruts 2011 **MS** = [] €

CALCUL DE VOS CONTRIBUTIONS FORMATION

Plan de formation
MS x 0,40 % [**A**] € HT

Professionalisation
MS x 0,15 % [**B**] € HT

Versement Contributions Formation
Total H.T. **A + B** [] € HT
T.V.A. à 19,60% si assujetti [] €

Montant TTC à régler à AGEFOS PME [] € TTC

A Multipliez le montant **MS** 2011 par le taux mentionné sur votre bordereau et reportez, dans la case prévue à cet effet, le résultat de votre calcul ou le montant du "Versement minimum obligatoire*" demandé si celui-ci est supérieur à votre résultat.

B Multipliez le montant **MS** 2011 par le taux mentionné sur le bordereau et reportez, dans la case prévue à cet effet, le résultat de votre calcul ou le montant du "Versement minimum obligatoire*" demandé si celui-ci est supérieur à votre résultat.

A + B Additionnez les montants obtenus en **A** et **B** puis inscrivez la somme de cette addition dans la case prévue à cet effet. Multipliez ce total par 19,6 % si vous êtes assujettis à la T.V.A. Vous obtenez alors le montant TTC de vos Contributions Formation.

* selon la branche professionnelle dont vous relevez et les accords passés avec AGEFOS PME, il peut vous être demandé un montant "Minimum de versement".



Versement

Avant le 1^{er} MARS 2012

Qui est assujetti ?

Les entreprises ayant occupé pendant l'année civile au moins un salarié en CDI ou CDD, à temps plein ou partiel.

Si votre entreprise a franchi le seuil de 10 salariés en 2009, 2010 ou 2011, vous restez assujettis au taux de participation applicable aux entreprises de moins de 10 salariés.

Où adresser votre bordereau ?

Retournez à votre AGEFOS PME le bordereau accompagné du règlement correspondant au montant total de vos Contributions Formation.

Comment justifier votre contribution ?

Un reçu libératoire, justificatif de votre versement, vous sera adressé. Il vous permet de justifier auprès du Trésor Public du règlement de vos contributions à AGEFOS PME et de récupérer la TVA (si votre entreprise est assujettie).

SANS CE JUSTIFICATIF, en cas de contrôle fiscal, vous serez redevable au Trésor Public, d'une taxe s'élevant à 2 fois le montant de votre contribution.



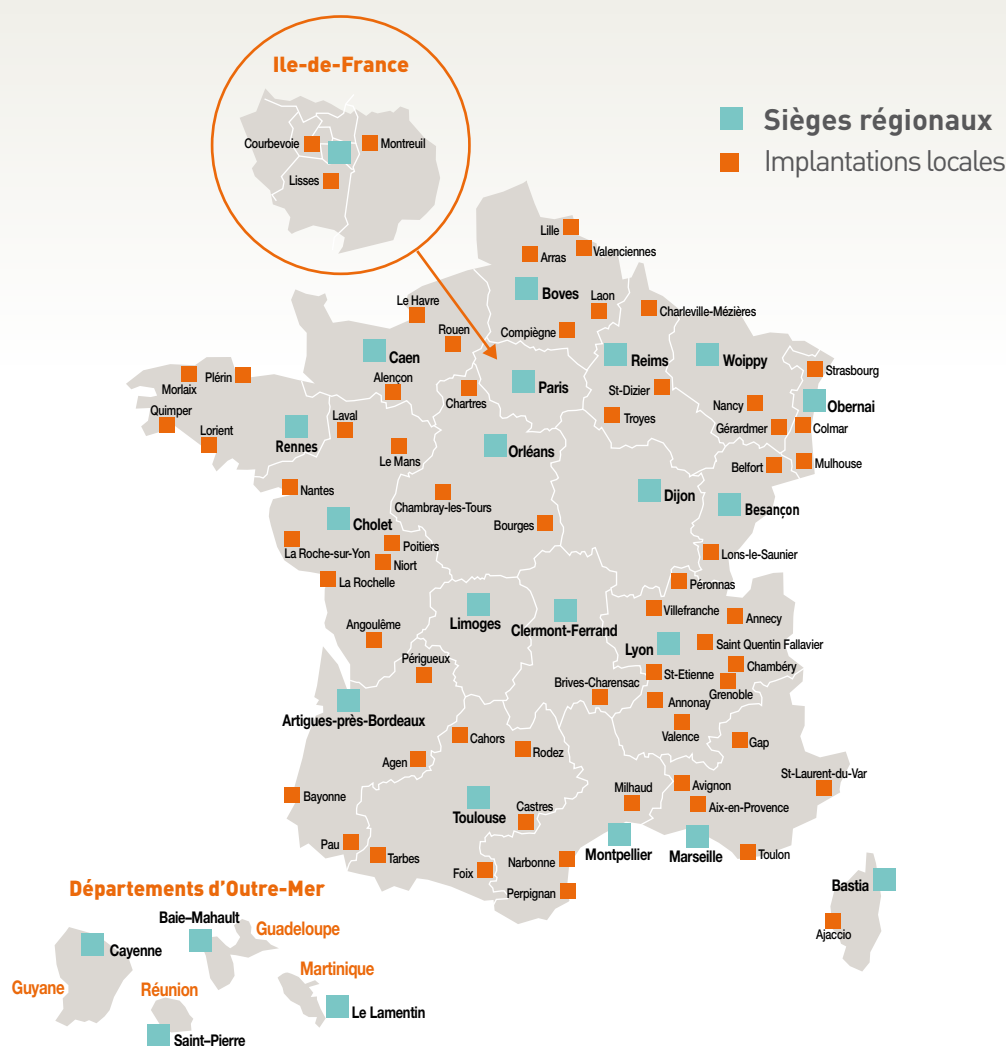
RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES
(à compléter ou modifier si nécessaire)

SIRET : []
Code NAF : [] N° cotisant : []
Convention Collective : []

Votre code NAF a été mis à jour par nos soins en fonction des informations dont nous disposons. Nous vous remercions de bien vouloir en vérifier l'exactitude et le modifier si besoin.

Tous ces renseignements vous concernant sont indispensables pour vous informer, en temps réel, des dernières dispositions légales relatives à votre secteur d'activité et des services nouveaux que nous pouvons vous proposer, en matière de formation professionnelle continue.

Un réseau national de proximité



Près de 40 ans d'expérience

Créée en 1972, à l'initiative de la CGPME et des cinq confédérations représentatives des salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et CGT-FO), AGEFOS PME collecte et gère les fonds de la formation professionnelle des entreprises.

AGEFOS PME, c'est :

- ➔ un maillage de **84 implantations**, proches des entreprises, sur tout le territoire ;
- ➔ la gestion des fonds de formation professionnelle de plus de **300 000 entreprises adhérentes** et de **50 branches professionnelles** ayant désigné AGEFOS PME ;
- ➔ **500 conseillers** assurant chaque année un accompagnement personnalisé des entreprises adhérentes.



AGEFOS PME RÉGIONALE est mandataire agissant au nom et pour le compte du Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises.

AGEFOS PME Siège national - sis 187 quai de Valmy 75010 Paris
SIRET 301 761 987 00330 - code NAF 9499Z, agréé par arrêté ministériel du 24.01.1973 renouvelé le 20.09.2011.